



Service après vente exigence du carton d'emballage d'origine pour

Par **bandolero**, le **27/03/2010** à **15:10**

Bonjour,

j'ai acheté chez LECLERC un GPS le 27 Avril 2009. Il ne fonctionnait pas bien depuis le début . Il à été renvoyé au SAV 3 fois .

J'ai demandé un AVOIR qui a été accepté mais on m'exige la boîte d'emballage d'origine.

Voici ma question: peut on m'exiger l'emballage d'origine si ce n'est pas le cas pouvez vous me donner un article de lois pour que je puisse contester.

merci Pierre Villaverde